

# MTNG SCI



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 07 septembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 27 avril 2022 sous réserves d'incidents**

***Etude de Mes Karine TASSY-KELCHER  
et Sébastien NARDINI,  
notaires associés  
à LAGNES (Vaucluse),  
110 Lot les Oliviers***

Suivant acte reçu par Me Sébastien NARDINI, Notaire Associé à LAGNES (Vaucluse), 110 Lot les Oliviers, le 19 avril 2022, a été constituée une **SCI** ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La **dénomination** sociale est : **MTNG**.

Le **siège social** est fixé à : CAVAILLON (84300), 759 1ère Avenue.

La société est constituée pour une **durée** de 99 années

Le **capital social** est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont en numéraires, 500 € pour M. Théodore COVINDAN, 500 € pour Mme Morgane PRADINES

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.



Ecrit par Echo du Mardi le 27 avril 2022

Les **gérants** de la société sont : Monsieur Théodore COVINDAN et Madame Morgane PRADINES, demeurant à CAVAILLON (84300), 759 1ère Avenue.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis

Le notaire

3953555

Publié le 27/04/2022